

**PROCÈS-VERBAL  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
DU VENDREDI 18 DECEMBRE 2020**

2020 – n°42

Le conseil d'administration de l'association « GENERATIONS MOUVEMENT – Fédération de la Mayenne » s'est réuni le vendredi 18 décembre 2020 au siège social de l'association situé 76 boulevard Lucien Daniel à Laval, sous la présidence de **M. Yvon DELCOURT, Président**.

**Étaient présents :**

Soizic AUBERT – Jacques BRILLET – Jean-Norbert BRILLET – Monique BRUNET – Catherine COUETTE – Michel DALIBARD – Yvon DELCOURT – Marie-Jo DELSART – Joël ELIE – Chantal FLEURY – Jean-Claude GEVRAISE – Daniel GRAND – Michel HOCDE – Mauricette HUET – Bernard LECLERC – Michel MADIOT – Joël MAUGENDRE – Solange PAUMARD – Annick POULARD – Jean-Pierre ROUXEL – Jean-Claude VOISIN

**Étaient excusés :**

Alain BOUSSAT – Marie-Jo BRICAUD – Gérard BRIELLE – Béatrice CHARLOT – Maurice CLINCHAMP – Maryvonne DIVAY – Marie-Thérèse FOURNIER – Louis GARNIER – Nadine GLINCHE – Rolande LE RICHOMME – Chantal LOURDAIS – Jean-Pierre NOEL – Maryvonne PICAUT – André PIERRE – Nicole RAGAZZO – Denise REILLON – Michel ROBERT

\*\*\*

**I - Accueil et présentation de Mauricette HUET, nouvelle Présidente du Territoire de Craon et Présidente du club de St Martin-du-Limet, et des représentants MSA à notre Conseil**

Mme Huet remplace Christiane Raimbault qui a souhaité laisser sa place pour raisons familiales.

Michel Robert, administrateur MSA titulaire auprès de GM 53, ne pouvant être présent, c'est sa suppléante, Mme Annick Poulard que nous accueillerons au cours de la matinée.

**II - Approbation du procès-verbal du conseil d'administration du vendredi 4 septembre 2020**

MJ. Delsart demande à ce qu'on précise l'année d'obtention des subventions FDVA, c'est-à-dire 2020.

Le Bureau est composé des Président, Trésorier et Secrétaire, de même que leurs adjoints, et les responsables de Secteurs car ils ont également le titre de Vice-Présidents.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

**III - Bilan financier**

Au 15 décembre, 155 466.21 € de charges pour 174 205.35 € de recettes

Excédent de 18 739,14€ mais il reste des charges pour 7 350 € environ et un report de subventions sur 2021 pour 10 900 €. Au final, S. Aubert annonce un résultat provisoire de 839.14 €. Il faut donc faire attention aux dépenses.

Pour 2021, nous ferons une demande de soutien aux associations auprès du FDVA pour un montant de 4 000 €.

Y. Delcourt informe le conseil d'administration que nous devons régler une pénalité de 75€ par personne pour le transport aérien pour le séjour en Corse en septembre, soit 3 750 € au total. En effet, il n'y avait aucune interdiction pour le faire mais de nombreux participants ont souhaité annuler par peur de la Covid. Grâce aux efforts conjugués de Y. Delcourt, JP. Noël et M. Wasserfal, la pénalité s'est transformée en avoir réparti sur les 3 séjours prévus en 2021.

Le bilan financier adopté à l'unanimité.

#### **IV - Situation des clubs - Ouverture des clubs, retour des cartes 2020, adhésions 2021**

##### **Point sur Tohapi et ANCV**

###### 1°) Adhésions 2020

14 124 adhérents en 2020, dont 1 455 nouveaux. 195 clubs. Arrêt de 2 clubs : St Mars-du-Désert (7 adhérents) et St Germain-le-Guillaume (15 adhérents). Arrivée du club de Changé (172 adhérents).

Evolution des adhésions :

- 2017 : 14 107
- 2018 : 14 003
- 2019 : 14 019
- 2020 : 14 124

###### Adhésions 2021

13 542 cartes éditées à ce jour, contre 13 663 l'année dernière à la même date. 192 clubs

3 clubs partent définitivement : Deux-Evailles (13 adhérents), La Rouaudière (15 adhérents) et Changé-Roumanie (15 adhérents).

3 clubs ne souhaitent pas imprimer de cartes pour le moment : Bouessay, Loupfougères, et l'association MFR.

2 clubs ont demandé une impression partielle : Ballée (12 sur 39) et St Germain-de-Coulamer (18 sur 39).

###### 2°) Tohapi

En 2018, nous n'avons que 8 réservations de séjours. Nous sommes passés à 11 en 2019, et à 31 en 2020 (19 ont eu lieu et 12 sont reportés en 2021).

Le fait que Y. Delcourt et M. Dalibard en parlent lors des réunions de secteur y est pour beaucoup dans le succès de cette opération, de même que la publicité dans le « Flash » et le bouche-à-oreille.

###### 3°) ANCV

Au 5 décembre, nous comptons 468 inscrits pour 636 places, et avons enregistré 30 demandes de remboursement, qui n'auront lieu qu'à la fin de l'année 2021.

Proposition de calendrier (sous réserve) :

- Début janvier : résultat appel d'offre ANCV
- 20 janvier : décision sur l'ouverture des restaurants, et donc des villages vacances
- 21 janvier : réunion Commission ANCV + responsables des séjours pour choix définitif des séjours
- 25 janvier : pré-réservation auprès des villages vacances
- Envoi des courriers d'inscription définitive et paiement du solde pour retour des réponses au plus tard le 12 février
- 15 février : confirmation des réservations auprès des villages vacances

#### 4°) Tour de table sur l'ouverture des clubs

- Pommerieux : salles fermées, seule la pétanque a fonctionné. Y. Delcourt va distribuer le repas de Noël fait par Le Relais de St Quentin à tous les adhérents, avec un cadeau : tasse à café garnie de chocolats.
- Forcé : pas d'activité. 83 repas remplacés par une livraison par le traiteur. Tentative sur la pétanque.
- Laigné : ouverture en septembre pour belote, scrabble, dictée, tarot.
- Lignières : rien jusqu'en mars.
- Bouère : sortie à la Michaudière en septembre, autrement tout est fermé pour cause de travaux dans la salle.
- Entrammes : en attente pour janvier.
- Bazougers : pas de salle, pétanque le 19 décembre. Bûche de Noël à aller chercher à la boulangerie
- Le Horps : malades au Ribay (15 + cas contacts) et au Horps
- St Mars s/la Futaie : pas de club. On peut avoir la salle, mais les gens ne veulent pas y aller (salle trop grande, pas conviviale). Galette des rois prévue en janvier, mais très incertaine.
- St Martin-du-Limet : pas de salle. Aucune activité prévue, dans l'attente.
- Thuboeuf : la présidente ne voulant pas se bouger, tout est dans l'attente, et c'est le cas pour tous les clubs du Territoire
- Château-Gontier : la Mairie avait prévu un bal, mais a dû l'annuler. La Présidente Mme Daburon déménagement, il faut donc trouver un remplaçant. Assemblée générale et repas prévus en mars.
- Ernée : salle réservée pour les activités 2021, le club est prêt à reprendre.
- Azé : pas de salle. Le club a offert un colis avec bouteille de vin et spécialités du Gers.
- Ruillé-le-Gravelais : les adhérents ont beaucoup apprécié le cadeau du club.
- Ballots : pas de reprise. Distribution des colis très appréciée, les adhérents voulaient payer pour 2021 tout de suite. Dans le Territoire, les clubs sont dans l'attente, ils ne cherchent pas de nouveaux adhérents.

Mme Poulard intervient pour se présenter et exprime son plaisir d'être parmi nous pour faire vivre le partenariat.

#### **V - Proposition du nouveau contrat Groupama**

Groupama va nous rembourser 8 272.21 € correspondant à la remise qu'ils nous font pour la Covid.

Groupama propose une extension « pandémies et épidémies ». Surprime de 0.25 € par adh à charge de chaque Fédération départementale. Extension valable uniquement pour les voyages.

On passerait de 1.65 € à 1.90 € par personne

Y. Delcourt propose que la fédération prenne en charge les 0.25 €, que nous reporterons sur les séjours ANCV.

MJ. Delsart répond qu'à son avis il n'est pas normal de ne faire payer que les séjours ANCV. Le plus logique serait de faire supporter ces 0.25 € aux personnes voyageant avec les clubs, mais étant donné qu'il est déjà très difficile d'obtenir le chiffre d'affaires des voyages qu'ils font, il semble plus qu'incertain d'obtenir les informations nécessaires à une répartition plus juste. JN. Brillet précise que beaucoup des adhérents qui voyagent avec les clubs participent aussi aux séjours ANCV.

Question : la FD doit-elle prendre cette extension ? et comment répartir les 0.25€ ?

B. Leclerc trouve qu'il est compliqué de rajouter 0.25 € à la cotisation alors qu'on a diminué de 1€.

Comment facturer les 0.25 € ?

La Commission Voyages devra statuer sur les modalités de cette extension.

Le Conseil valide cette extension à l'unanimité.

#### **VI - Calendrier 2021**

Si le Bureau prévu le vendredi 15 janvier ne peut pas se tenir en présentiel, nous le ferons en visioconférence.

Concernant les assemblées générales, nous travaillons actuellement sur une version où rien ne se ferait en présentiel, tout serait envoyé par courrier et les votants auraient des coupons à renvoyer pour valider.

Tous les rapports seront prêts pour début janvier.

Le Conseil valide cette option. MJ. Delsart préfère cette version parce que tout le monde ne sera pas vacciné à cette date, que les gens ne voudront pas venir, ou que nous n'aurons peut-être pas l'autorisation du Préfet.

Y. Delcourt informe les administrateurs que suite à la question posée par mail concernant le maintien ou non des chorales lors de l'AG, ils ont voté leur suppression à la majorité (16 contre 6), ce qui laissera plus de temps pour le repas.

## **VII - Propositions de spectacles pour AG 2021 et création de la Commission Spectacles**

Présentation des 2 spectacles : « Les Dames-Sans-Gêne » et « Les comédies musicales font leur cinéma »

En partant sur 450 participants, nous pouvons tabler sur un bénéfice de 700 € pour les 2 spectacles

Les Dames-Sans-Gêne : 10 pour

Les comédies musicales font leur cinéma : 10 pour. La voix du Président étant prépondérante, c'est ce spectacle qui est retenu, dans l'hypothèse où on pourrait faire l'AG en présentiel.

Commission Spectacles : Michel Hocdé, Bernard Leclerc, Daniel Grand, JN. Brillet, JC. Voisin, J. Elie

## **VIII - Proposition des statuts (département, Territoire, club) et du règlement intérieur**

### Statuts fédération départementale

Validés à l'unanimité

Mme Poulard informe que la MSA tient à associer Générations Mouvement à ses actions, en particulier concernant la création d'un réseau d'éveil sur le mal-être.

### Statuts Territoires

Ils seront revus lors d'une prochaine réunion.

### Statuts clubs

Article 13 : modifier pour préciser que la résiliation de l'adhésion à GM devra se faire en présence du président départemental, au lieu d'un administrateur comme indiqué au début car c'est un acte lourd de conséquences. Supprimer le caractère gras pour ménager les susceptibilités, car il donne l'impression que la fédération départementale veut s'imposer.

Idem pour article 14

MJ. Delsart aborde le problème de la mise en sommeil.

### Règlement intérieur

Mettre à jour les Commissions, et changer le nom de l'AROPA pour « Initiatives 53 ».

B. Leclerc suggère de préciser les services réciproques avec l'AROPA, et aussi les modalités du club thématique.

## **13h45-15h : intervention de Lire et Faire Lire**

L'idée est que des adultes, en particulier des grands-parents, fassent la lecture à de petits groupes d'enfants (2 à 6) pour leur faire apprécier la lecture.

« Lire et Faire Lire » intervient même dans les collèges. Un lien très fort se noue souvent avec des collégiens (6<sup>ème</sup>) et les bénévoles.

Chaque « nouveau » bénévole est encadré par un « ancien », et des formations sont organisées pour aider les nouveaux bénévoles à assimiler les bases d'une bonne lecture à voix haute.

Le 2<sup>ème</sup> temps de l'intervention est le temps d'échange avec des enfants.

Les bénévoles doivent avoir au moins 50 ans pour garder la dimension intergénérationnelle.

Par exemple, pour des maternelles, cela ne dure que 20 minutes grand maximum, temps d'installation compris.

## **IX - Journée de la Forme et de la Convivialité 2021 - Organisation, nouveautés**

Y. Delcourt propose, si on ne peut pas faire l'AG comme prévu, de remplacer le bal habituel par le spectacle de l'AG. MJ. Delsart craint que cela ne « vampirise » les autres activités. L'autre problème est le coût. En effet, l'entrée étant gratuite, un tel spectacle pèsera lourd dans le budget de la journée.

Réservations pour le bal et le traiteur déjà prévues.

L'idée de prévoir un gâteau spécial pour le 45<sup>ème</sup> anniversaire reste à définir.

Y. Delcourt souhaite inciter les gens à venir le matin grâce à une nouvelle activité telle que le karaoké avec Pascal Pertron pour les garder le midi et l'après-midi.

Nouvelle activité : certificat d'études

On abandonne l'idée des jeux de kermesse à cause du prix : 450 euros les 3h30, et 200 euros de l'heure supplémentaire.

J. Elie propose de prêter ses 2 jeux de palets.

## **X - Spectacles VB Prod 2021 et Citrus en juin 2021**

Dates pour Citrus :

- Mardi 15 juin, salle des Angenaises à Bonchamp
- Mercredi 16 juin, Espace St Fiacre à Château-Gontier
- Jeudi 17 juin, salle polyvalente de Mayenne

Dates pour VB Productions :

- Jeudi 21 octobre, Espace Colmont à Gorron
- Vendredi 22 octobre, Espace St Fiacre à Château-Gontier
- Mardi 16 novembre, salle des Angenaises à Bonchamp

## **XI - Retour sur les réunions de secteur 2020**

Nous avons pu faire 5 réunions de Secteur sur 7. Nous attendons septembre 2021 pour les organiser.

M. Dalibard précise que ces réunions sont très attendues et appréciées des participants.

## **XII - Retour sur la formation « Les nouveaux administrateurs veulent savoir »**

Les participants jugent cette formation intéressante et conviviale.

Pour 2021, il est convenu de l'organiser sur 2 jours au cours de la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> semaine de décembre.

Les dates des formations des responsables (PST) seront validées lors du Conseil de février.

Il nous faut aussi trouver des dates pour la formation WordPress (qui a un grand succès au niveau national) et également celle qui traite de la gestion des conflits.

## **XIII - Informations nationales**

- Cotisations 2021

Retour cartes prévu en septembre de façon à ce que nous puissions les renvoyer à Paris au plus tard mi-novembre. Cette année, Groupama ne versera pas la subvention annuelle de 60 000 € à la fédération nationale.

- National de pétanque

Le concours 2020 s'est très bien passé, les consignes sanitaires respectées à la lettre, et le principe des lots gérés par la fédération nationale a convenu à tous.

Le concours aura lieu du 21 au 24 septembre 2021 à Port Barcarès.

- Dictée nationale

Le concours est prévu du 21 au 23 septembre 2021 en Dordogne, et en Loire-Atlantique en 2022.

- Concours de chorale national

La Mayenne n'y participera pas.

- Monalisa

Ils sont à la recherche de bénévoles pour créer du lien avec les personnes âgées ; une formation de 2 jours est prévue.

Demande de subvention à faire

- Courrier de D. Reillon

L'incompréhension règne au sein des membres du Conseil. Une telle demande émanant d'un gros club, dont la Présidente est administratrice départementale, surprend tout le monde.

B. Leclerc et MJ. Delsart suggèrent de la rencontrer avec des membres de son Conseil.

Décision est prise de lui faire une réponse par courrier recommandé.

- Démission de Marie-Thérèse Fournier

N'étant que simple adhérente au club d'Astillé, elle se sent trop en décalage avec le reste des administrateurs pour être efficace. Elle précise qu'elle reste disponible à chaque fois que nous aurons besoin d'aide.

#### **XIV - Tour de table**

S. Paumard demande quel est le délai pour organiser les AG.

\*\*\*

Le prochain Conseil est prévu le vendredi 5 février 2021 dans les salles habituelles.

\*\*\*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 16h45.

La Secrétaire :

Le Président :

Monique BRUNET

Yvon DELCOURT